



## Groupe de travail sur la main-d'œuvre psychologue

### Compte rendu de la rencontre du 27 février 2012 - 9h30 à 12h30

Pour Montréal : 1001, Maisonneuve Ouest, salle 431

Pour Québec : 1005, chemin Sainte-Foy, salle SS-50

#### Présences :

Ricard, Marylène	Agence Lanaudière
Perreault, Nadia	ACRDQ
Boivin, Marie-Josée	AERDPQ
Dubé, Carole	APTS
Robert, Martine	APTS
Pelletier, Olivier	APTS
Bérubé, Huguette	AQESSS
Courtemanche, Marcel	AQESSS
Gingras, Pierre	AQESSS
Loubier, Paul	Association des psychologues du Québec
Roy, Charles	Association des psychologues du Québec
Beaulieu, Yves	Coalition pour l'accessibilité aux services des psychologues dans le réseau public québécois (CAPP)
Routhier, Georges	CAPP
St-Georges, Gilles	CPNSSS
Carbonneau, Joan	DGPRM, MSSS
Harbour Marika	DGPRM, MSSS
Desrochers, Mireille	DGPRM, MSSS
Madet, Charles	DGPRM, MSSS
Le Beau Gilles	DGPRM, MSSS
Dumas, Patricia	DGSS, MSSS
Delorme, André	DGSSMU, MSSS
Laberge, Geneviève	Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie (FIDEP)
Pallanca, Dominique	FP-CSN
Beaudoin, Carmen	FQCRDI
Poirier, Nancy	FSSS-CSN
Dussault, Julie	FSSSS-CSQ

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Objectif de la rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 décembre 2011
4. Présentation des données de main-d'œuvre en regard:
  - du portrait de la main-d'œuvre actuelle;
  - de l'évolution des heures;
  - des projections de main-d'œuvre.
5. Situation actuelle du titre d'emploi et échanges sur les :
  - Impacts en lien avec la disponibilité de main-d'œuvre;
  - Impacts en lien avec les besoins de la clientèle;
  - Impacts en lien avec les pratiques clinique
6. Identification des prochaines étapes et planification de la prochaine rencontre.
7. Varia

Tremblay, Jean-Paul W.	FSSSS-CSS	
Dion, Françoise	MELS	
Beaulieu, Stéphane	Ordre des psychologues	
Jolicœur, Guy	SCFQ-FTQ	
<b>Absences:</b>		
Faucher, Yves	ACJQ	
Lepage, Josée	DGSSMU, MSSS	
Brueau-Berher, Rosée	FIDEP	
Langlois, Ginette	FP-CSN	
Goulet, Laurier	FSSS-CSN	
Lehoux, Véronique	MELS	

Sujet	INFORMATION / ACTIONS / SUIVI	Décision	Responsable	Échéance
1. Objectif de la rencontre	Gilles Le Beau présente l'objectif de la rencontre. Il met en contexte les comités de main-d'œuvre qui s'inscrivent dans l'ensemble des travaux ministériels en planification de main-d'œuvre. Il présente le mandat et réfère les participants au document intitulé « Mandat : comités de main-d'œuvre » daté du 2012-02-13.			
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Gilles Le Beau précise que l'ordre du jour sera modulé selon les discussions déjà en cours avec ce groupe de travail. L'ordre du jour est adopté avec ajout d'une présentation de données de la FIDEP concernant l'internat rémunéré.			
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 décembre 2011	<p><u>Le compte rendu est adopté tel quel.</u></p> <p><u>Points de suivis du compte-rendu :</u></p> <p><b>Concernant l'application de la prime de rétention</b>, on porte à l'attention du MSSS que certains établissements ne rehausseront pas la structure de poste pour être en mesure de payer la prime. On parle même de coupures dans certains services. Dans la région de la Capitale-Nationale, certains établissements sont en pénurie de psychologues mais n'ont pas les budgets pour offrir la prime. En ce qui concerne cette région, les établissements ont pris position de ne pas verser la prime afin d'analyser la situation et faire des représentations auprès des autorités du MSSS. Selon certains membres du groupe de travail, la région de Laval attendrait les suites des actions de la région de la Capitale-Nationale afin de prendre position. La prime serait toutefois versée aux psychologues à l'heure actuelle. Il est rapporté qu'il n'y a pas de problématique concernant l'application de la prime à Montréal. Les représentants de l'AQESSS rappellent que les établissements prendront des décisions en fonction du budget global accordé pour les soins en santé tout comme pour les autres primes pour lesquelles ils n'ont pas reçu le financement. Il est souligné l'importance que toutes les régions appliquent la prime, étant donné le risque de mouvement de main-d'œuvre vers les régions avoisinantes. C'est d'ailleurs pour cette raison que le MSSS ne voulait pas d'une mesure ciblée aux régions les plus problématiques. On note au passage que le milieu de l'éducation est aux prises avec le même débat : aucun financement additionnel ne serait accordé aux commissions scolaires pour appliquer cette prime. Dans ce contexte, le MELS est encore en réflexion.</p>	Prévoir dans le plan d'action une réflexion sur les modalités gagnantes d'organisation du travail pour favoriser l'attraction et la rétention des psychologues	Mireille Desrochers	

Sujet	INFORMATION / ACTIONS / SUIVI	Décision	Responsable	Échéance
	<p>La CAPP réitère son intérêt à participer aux discussions autour <b>des indicateurs de suivi</b> de l'application de la prime, autant sur les effets escomptés que sur les effets imprévus.</p> <p>Il est rapporté qu'il y aurait quelques psychologues qui travaillent 2,5 jours dans un établissement et 2,5 jours dans un autre pour un total de 5 jours. Si l'objectif est de retenir les psychologues dans le réseau, alors pourquoi ces psychologues n'auraient-ils pas droit à la prime? Il est convenu que le MSSS étudierait cette situation.</p> <p>De manière générale, on constate qu'il y a beaucoup de postes vacants et peu de main-d'œuvre disponible, donc les établissements se retrouvent en compétition pour les psychologues disponibles à travailler dans le RSSS. Certains établissements commencent à sentir les effets des départs à la retraite : même si le budget est là, il n'y a pas de psychologues disponibles.</p>	<p>Soumettre une proposition préliminaire d'évaluation de la prime</p> <p>Réfléchir à des stratégies inter-établissements pour assurer que tous les psychologues obtiennent la prime à laquelle ils ont droit.</p>	<p>Mireille Desrochers</p> <p>Joan Carbonneau</p>	<p>19 mars 2012</p>
<p>4. Présentation des données de main-d'œuvre en regard:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. du portrait de la main-d'œuvre actuelle;</li> <li>b. de l'évolution des heures;</li> <li>c. des projections de main-d'œuvre.</li> </ul>	<p>Voir tableaux de données déposés séance tenante.</p> <p>M. Madet présente le portrait de main-d'œuvre des psychologues œuvrant dans le réseau de la Santé et des Services sociaux. Il rappelle que le dernier exercice du portrait de la main-d'œuvre a été fait à partir des données de 2007-2008. Aujourd'hui, il propose une mise à jour du portrait de la main-d'œuvre avec les données de 2010-2011. Pour déterminer la vulnérabilité d'un titre d'emploi autre qu'en soins infirmiers, il se base sur le nombre de postes vacants dans le réseau. Il indique que certaines données ont changé depuis l'exercice de 2007-2008. Il s'agit de la modification apportée à la définition du poste vacant, de la révision du facteur d'évolution des besoins qui est établi dorénavant par titre d'emploi et de l'ajout du facteur démographique dans la projection. Les données sur les postes vacants extraites du SIRH ont été validées auprès des établissements pour</p>	<p>Envoyer une copie électronique des données à tous les membres du groupe de travail</p>	<p>Mireille Desrochers</p>	

Sujet	INFORMATION / ACTIONS / SUIVI	Décision	Responsable	Échéance
	<p>s'assurer de sa fiabilité. À ce jour, le SIRH est utilisé par 88% des établissements.</p> <p>Questions sur les données pour lesquelles on aimerait avoir des réponses à la prochaine rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• On demande l'âge moyen des départs à la retraite.</li> <li>• On propose d'ajouter une colonne supplémentaire dans le tableau des projections qui s'intitulera « recrutement requis ».</li> <li>• On demande de connaître le taux de rétention des nouvelles embauches après 5 ans.</li> <li>• On demande si c'est possible de suivre le parcours des psychologues dans les premières années (ex. de TCR à TPR) pour valider l'hypothèse du départ pour le privé.</li> <li>• On demande de la possibilité de ventiler les résultats par mission</li> </ul>	<p>Faire sortir les données demandées</p> <p>Envoyer les données</p>	<p>Charles Madet</p> <p>Mireille Desrochers</p>	<p>19 mars 2012</p>
<p>5. Situation actuelle du titre d'emploi et échanges sur les :</p> <p>a. Impacts en lien avec la disponibilité de main-d'œuvre;</p> <p>b. Impacts en lien avec les besoins de la clientèle;</p> <p>c. Impacts en lien avec les pratiques cliniques</p>	<p><b>Discussion sur l'organisation du travail et la pratique des psychologues :</b></p> <p>Certaines modalités d'organisation du travail (ex. travail en équipes liées aux programmes-clientèles) semblent avoir un effet attractif sur les psychologues. Former des équipes volantes peut aussi être une stratégie prometteuse selon les contextes. L'interdisciplinarité s'avère en principe une pratique prometteuse mais il faut faire attention à ne pas réduire la pratique de la psychologie à sa dimension technique. Les psychologues sont formés de manière à exercer une variété de fonctions et à relever des défis complexes.</p> <p>Il est exprimé que la solution ne réside pas dans l'augmentation du nombre d'admissions des étudiants au programme d'études pour augmenter la main-d'œuvre. Il faut explorer d'autres avenues pour attirer la main-d'œuvre.</p> <p>Il est souligné que la difficulté de remplacement exerce une pression sur les professionnels en place.</p> <p>Le représentant de l'Ordre rapporte que l'entente France-Québec n'est pas encore signée car il reste des échanges à finaliser quant à la reconnaissance des équivalences et les exigences pour obtenir le droit d'exercer au Québec. Le</p>			

Sujet	INFORMATION / ACTIONS / SUIVI	Décision	Responsable	Échéance
	<p>recrutement international peut être une avenue intéressante.</p> <p>Il est ramené que le salaire est un facteur qui dissuade souvent le psychologue d'accepter un travail dans le secteur public comparativement à un salaire possible dans le privé.</p>			
6. Identification des prochaines étapes et planification de la prochaine rencontre.	<p>Prochaine rencontre le 26 mars de 9h30 à 15h</p> <p><u>Pour Montréal</u> : 201 Crémazie est, salle RC 04</p> <p><u>Pour Québec</u> : 1005 Chemin Ste-Foy, salle SS 50</p>			
7. Varia	<p>La FIDEP a effectué un sondage auprès des doctorants en psychologie du Québec. Ce sondage nous révèle que 30,2% des répondants veulent travailler à temps plein dans le RSSS après leur diplomation. De plus, 71,8% seraient incités à travailler dans le RSSS s'ils obtiennent une bourse conditionnelle à un engagement d'un an de travail dans le réseau et 91% seraient intéressés à intégrer le RSSS si l'internat était rémunéré. Le sondage détaillé sera présenté lors de la prochaine rencontre.</p>	Faire parvenir la présentation Power Point avant la prochaine rencontre.	Mireille Desrochers	